

- Direction Générale des Services
- Direction des Relations Sociales et Humaines
- Service Développement des Ressources Humaines

Cellule GPEEC : AZ/CG

Affaire suivie par : Madame Christelle GUACIDE

La Ville de FORT-DE-FRANCE Recrute

CINQ (5) POLICIER.E.S MUNICIPALES.AUX (H/F)

Sous l'autorité du Maire, du Directeur Général des Services et du Directeur Général Adjoint chargé de la Prévention, du Développement Durable et Écologie Urbaine le/la **policier.e municipal.e** aura pour principales missions :

- Assister, en intervention, les services de secours, les forces de police (municipale, nationale), les Agents de Surveillance de la Voie Publique et les autres intervenants sur demande (techniciens, etc...);
- ♣ Alerter selon les procédures mises en place les services de police et/ou secours (délinquance de voie publique, incivilités, etc...à;
- ♣ Assurer la surveillance des flux routier et vidéo ;
- ♣ Observer et exploiter les images de vidéoprotection en vue d'informer les partenaires chargés d'intervenir les sites;
- ♣ Vérifier les masquages et champs de vision des zones privatives.

En matière de police judiciaire :

- O Seconder, dans leurs fonctions, les officiers de police judiciaire ;
- O Constater, en se conformant aux ordres de ses supérieurs hiérarchiques, les infractions à la loi pénale et recueillir tous les renseignements en vue de découvrir les auteurs de ces infractions ;
- O Constater, par procès-verbal, les contraventions au code de la route ;
- O Constater par rapport, les délits par l'article L.126-3 du code de la construction et de l'habitation;
- O Verbaliser les infractions aux arrêtés de police du Maire, au code de l'environnement en ce qui concerne la protection de la faune et de la flore, la pêche, la publicité..., à la police de conservation du domaine routier (dommages causés à un panneau directionnel, à un terre-plein, etc..), à la lutte contre les nuisances sonores (celles engendrées par les véhicules à moteur, les postes radio, bruits de voisinage, etc..), à la police des gares, (circulation ou stationnement dans la cour d'une gare, etc...), à la législation sur les chiens dangereux (non déclaration de l'animal en mairie, non-respect des obligations fixées par le code rural).

En matière de police administrative :

- O Assurer la médiation et la prévention de la délinquance ;
- O Assurer la surveillance des quartiers et les lieux publics ;
- O Réguler le stationnement :
- O Gérer la mise en fourrière des véhicules abandonnés.

Profil:

- Titulaire du cadre d'emploi d'agent de police municipale : gardien de police municipale, brigadier ou brigadier chef principal de police municipale ;
- ♣ Titulaire d'un BAC minimum ;
- ♣ Ou Contractuel de catégorie C ;
- Les Expérience confirmée sur un poste de médiation ;

Compétences:

- ♣ Savoir mener des enquêtes administratives ;
- ➡ Maîtriser les procédures administratives et judiciaires ;
- Posséder le sens des relations humaines (convaincre et amener la concertation);
- ♣ Savoir gérer les situations conflictuelles et d'urgence ;
- ♣ Savoir faire preuve de retenue et de sang froid pour intervenir dans les situations parfois conflictuelles ;
- ♣ Savoir s'adapter à toutes situations et à tous les publics ;
- ♣ Savoir travailler en équipe et prendre des initiatives ;
- Savoir mener des enquêtes administratives ;
- ♣ Maîtriser les procédures administratives et judiciaires ;

Exigences du poste:

- Obligations de discrétion et de confidentialité;
- Travail de terrain régulier ;
- ♣ Amplitude horaire variable ;

Clôture des candidatures : le 17 décembre 2023.

Les candidatures (lettre de motivation +CV) sont à transmettre Monsieur le Maire :

Par courrier : Angles Bd Général de Gaulle et Rue République BP 646 6 97 262 Fort-de-France Cédex

Par courriel : www.fortdefrance.fr